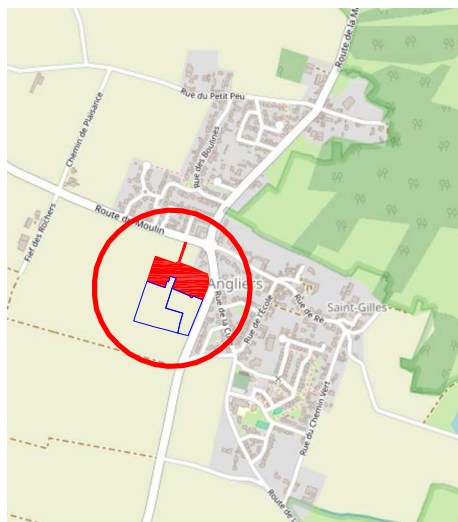
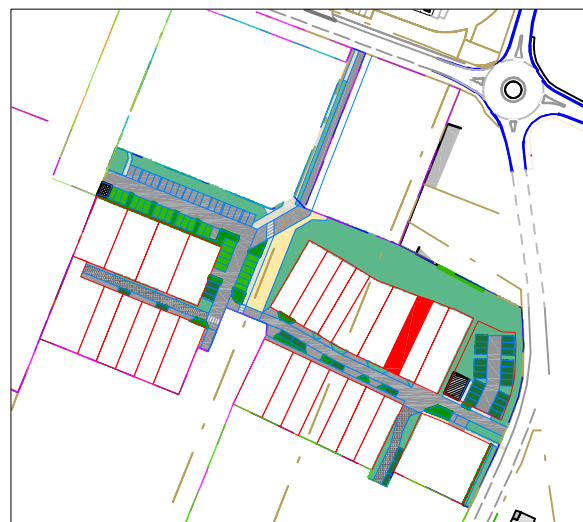


Plan de situation



Situation parcellaire



Légende

- Périmètre du lotissement
- Parcellaire
- Parcelle en RDC ou R+1
- Parcelle en R+1 obligatoire
- Bordure type P3
- Bordure type A2
- Bordure type A2 + P3
- Bordure type CR2 vue 0.00 m
- Bordure T2 vue 0.14 m
- Caniveau CC1
- Caniveau grille type STRADAL HRI 400
- Pelouse
- Massif arbustif
- Stationnement mélange terre-pierre ou similaire
- Stationnement pavés à joints enherbés ou similaire
- Calcaire stabilisé renforcé ou similaire
- Enrobé
- Enrobé clouté ou similaire
- Béton désactivé ou similaire
- Passerelle bois
- Zone de constructibilité principale
- Stationnement véhicule
- Sens de circulation
- Arbre projeté
- Lisse bois
- Candélabre projeté



Coffret de branchement
électricité (projet)



Regard de branchement
Télécom (projet)



Regard de branchement
eau potable (projet)



Tabouret de branchement
eaux usées (projet)

Photo non contractuelle

CHARENTE-MARITIME
COMMUNE D'ANGLIERS

Permis d'Aménager n° PA 017009 24 C0001 autorisé par arrêté du 06/09/2024

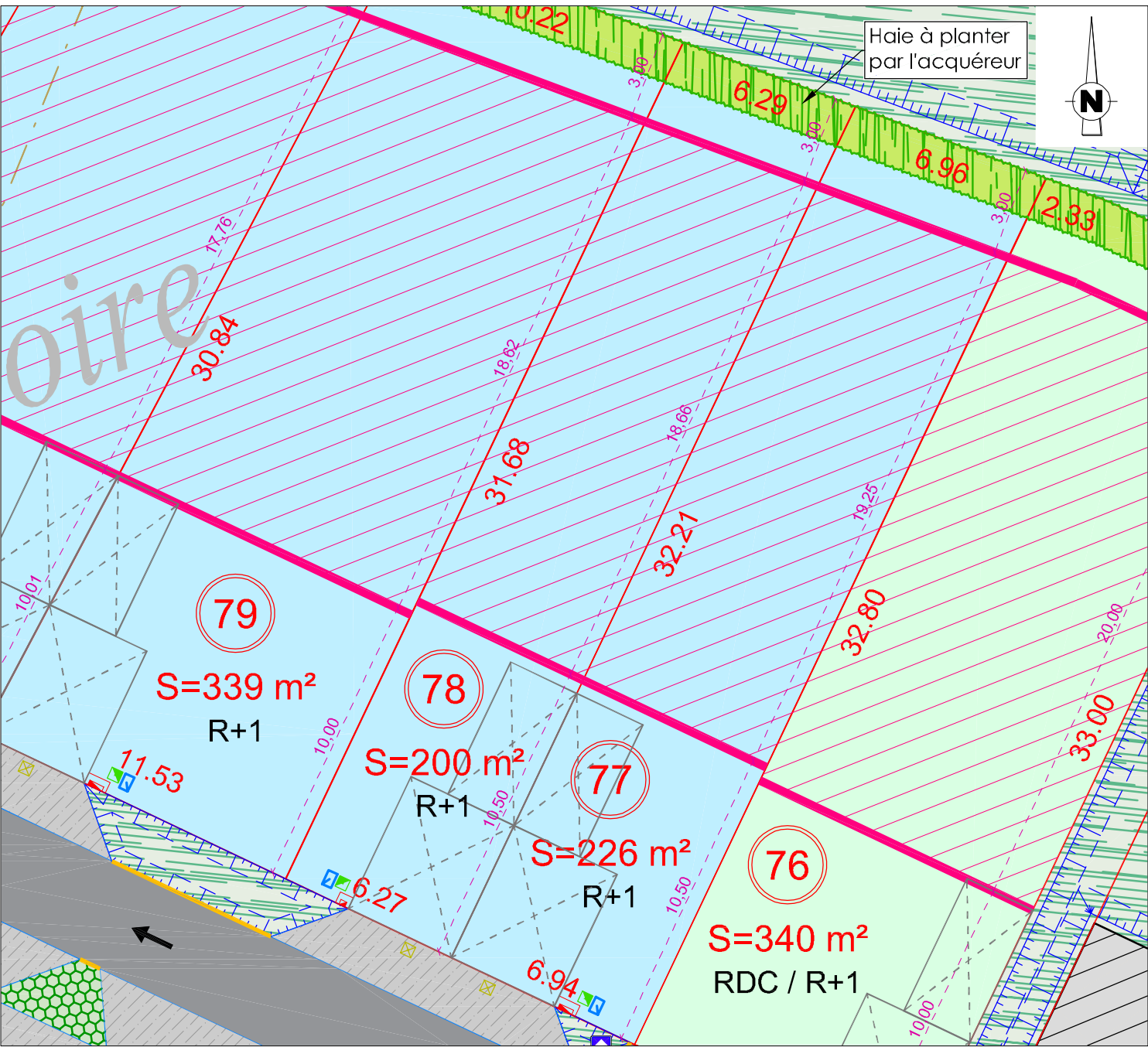
PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE PROVISOIRE

LOT 78

Section ZC n° 42p - 43p - 174

Superficie : 200 m²

Document provisoire en attente des travaux et bornage définitif des lots.



ATTENTION

Construction:
L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.
Ouvrages hors sols:
Positions non-contractuelles, n'engagent pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (eau potable, eaux usées, électricité, télécom, candélabres).

ECOCITY EDEN

LM
Cabinet LEGLISE MOUNITZ Conseils

Echelle : 1/200
(Format A3 - 297 x 420 mm)